



Problème de recuperation des points

Par **loic77510**, le **02/12/2008** à **10:35**

Bonjour,

Dans un premier temps je possède un permis probatoire. Suite à une amende j'ai perdu 4 points et était obligé de passer un stage de récupération des points dans un délai de 4 mois. Cette information m'a bien été envoyé dans le 48 N.

Suite à une dépression j'ai laissé passé cette date. Par conséquent mon permis à été suspendu. Je m'en suis rendu compte en allant voir le solde de mes points sur internet. Mais je n'ai jamais reçu le recommandé 48 S m'indiquant cette suspension. Je me suis donc inscrits de suite au premier stage se déroulant dans la semaine.

Cela fait maintenant 2 mois que ce stage à été effectué et que tous mes papiers administratifs ont été envoyés et toujours aucunes réponses et aucun points de rajoutés sur mon permis.

Comme cela me bloque pour trouver un emploi, je viens vers vous afin d'obtenir de votre part quelques conseils précieux pour résoudre cette situation.

Par avance merci.

Par **Tisuisse**, le **02/12/2008** à **13:06**

Vous êtes allé en préfecture depuis votre stage. Que disent les fonctionnaires ?

Par **loic77510**, le **03/12/2008** à **11:45**

Malheureusement je ne peux pas aller en préfecture car il risquerait de me remettre le document 48S m'annonçant ma suspension de permis.